



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, à la question parlementaire n° 343 de Mesdames les Députées Francine Closener, Paulette Lenert et Claire Delcourt

Ad 1)

Les parents d'accueil d'enfants placés en famille d'accueil n'ont en effet actuellement pas encore accès à l'espace personnalisé de la plateforme *eduGuichet*.

Mes services sont en train de mettre en place une procédure permettant aux parents d'accueil de téléverser des documents qui démontrent qu'ils disposent de l'autorité parentale sur ces enfants. Après vérification de ces documents, l'accès aux données de l'enfant concerné sur *eduGuichet* sera activé.

Ad 2)

Les parents séparés ou divorcés ayant l'autorité parentale conjointe ont accès à la plateforme *eduGuichet* après avoir déclaré leur droit de l'exercice de l'autorité parentale en signant électroniquement une attestation sur l'honneur.

Ad 3)

Comme pour les familles d'accueil, les institutions sont tenues de fournir des documents prouvant qu'elles détiennent l'autorité parentale. Après vérification de ces documents, l'accès aux données de l'enfant concerné sur *eduGuichet* sera activé.

Ad 4)

Lors de l'inscription sur *eduGuichet*, tous les parents doivent déclarer pour chaque enfant qu'ils exercent l'autorité parentale sur l'enfant, ceci en signant électroniquement une attestation sur l'honneur.

Toute personne ayant déjà accès au profil d'un enfant sera notifiée par courrier électronique si une nouvelle personne a désormais accès au profil de cet enfant.

Si un parent estime avoir détecté un accès non justifié résultant d'une attestation sur l'honneur jugée inexacte, il peut le signaler en fournissant en ligne les pièces justificatives appropriées. Après validation de ces pièces, l'accès pourra être retiré à la personne non autorisée.

Luxembourg, le 18 mars 2024

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH